

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

AMS-MNS SA, Lausanne
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

AMS Pathologie S.A., Lausanne
3.

Contrat de fusion du:

23.05.2007
4.

Publication de la fusion:

FOSC n° 117 du 20.06.2007, page 18
5.

Echéance de préavis des créances:

10.10.2007
6.

Adresse pour la déclaration des créances:

AMS analyses médicales services SA, Rue de l'Hôpital,
1400 Yverdon-les-Bains
7.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.
8.

Remarques: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 2) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Lfus.
- BDO Visura

6002 Luzern

(00244503)